

Relations Internationales - Coopération Décentralisée - Solidarité avec le Proche-Orient

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Proche-Orient vit encore une fois une crise majeure qui touche sans discernement les populations civiles.

La Palestine traverse aujourd'hui une crise humanitaire oubliée. Les conditions de vie de la population s'aggravent jour après jour, dans la Bande de Gaza, mais aussi dans l'ensemble de la Cisjordanie. L'arrêt du soutien financier de l'Union Européenne au gouvernement palestinien et le retard dans la mise en place des mécanismes d'aide annoncés, le refus d'Israël de reverser les taxes douanières, la destruction des infrastructures civiles entraînent une asphyxie politique et économique qui enfoncent chaque jour davantage la Palestine dans une véritable catastrophe.

La Ville de Besançon a donc souhaité répondre favorablement à la demande d'aide d'urgence en faveur de la Palestine, émanant du Réseau de Coopération Décentralisée (RCDP) pour la Palestine qui fonctionne sous l'égide de Cités Unies France.

Le RCDP, à l'origine de la tournée «d'une seule voix» que Besançon a accueillie en mai 2006, a lancé un appel aux collectivités territoriales pour la mise en place d'un fonds exceptionnel ayant vocation à faire face aux difficultés les plus pressantes auxquelles sont confrontées les collectivités palestiniennes et à assurer la continuité des services publics fondamentaux.

Impliquée dans des actions de coopération au Proche-Orient, et plus particulièrement en Palestine avec le soutien accordé au dossier de rénovation du réseau d'eau et d'assainissement du camp d'Aqabat Jaber, la Ville de Besançon a souhaité répondre favorablement à l'appel du RCDP et décidé d'accorder à cet organisme une subvention de 3 000 €.

En cas d'accord, la dépense correspondante de 3 000 € sera prélevée au chapitre 65.04/6574.3402 CS 400 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 011.04/6256.3402 CS 400.

Parallèlement, dans le cadre de cette crise majeure qui touche le Proche-Orient, la Ville Israélienne de Hadera, jumelée à Besançon depuis 1964, n'est pas épargnée non plus par le conflit. Elle a été victime d'un certain nombre d'attentats qui ont mis à mal son activité économique et ont eu des répercussions non négligeables sur la situation de l'emploi des habitants, des centaines de salariés se trouvant ainsi au chômage. De plus des roquettes en provenance du Liban l'ont atteinte lors du récent conflit survenu dans cette région du Proche-Orient.

Compte tenu des liens qui unissent Besançon à Hadera, et de la volonté de la Ville de maintenir des relations équilibrées avec les deux communautés, une démarche auprès du Maire de Hadera va être engagée pour connaître les éventuels besoins des populations et savoir si une aide de la Ville s'avère utile et appropriée.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal est invité à approuver le versement de cette subvention au Réseau de Coopération Décentralisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter cette proposition.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.